



Retirer les meubles de mon proprio à sa charge

Par **Sheherazade_75**, le 13/01/2013 à 01:51

Bonjour,

J'ai un bail de 3 ans. Dans l'état des lieux, des meubles sont notés. Pourtant ce n'est pas un contrat meublé.

Sur le contrat on peut lire " Contrat de location, locaux vacants non meublés"

J'aimerais changer mes meubles et retirer ceux du proprio à sa charge.

Comment faire sans qu'il puisse me contredire ?

D'avance, merci.

Shéraz

Par **Lag0**, le 13/01/2013 à 12:35

Bonjour,

Vous avez donc un bail vide avec prêt de quelques meubles, c'est tout à fait légal.

Ces meubles étant bien notés sur l'état des lieux, vous en êtes de fait responsable. Vous pouvez, bien entendu, les stocker quelque part et en mettre d'autres à la place, mais vous devrez rendre le logement avec ces meubles en place et en bon état.

Si vous souhaitez faire enlever ces meubles, ce ne peut être qu'en accord avec le bailleur. Et

il faudra rédiger un avenant à l'état des lieux.

Par **Sheherazade_75**, le **13/01/2013** à **12:52**

Bonjour,

Je vous remercie d'avoir répondu.

Je lui ai écrit une lettre mais pas avec A/R lui expliquant que j'allais retirer ses meubles. Je n'ai pas eu de réponse.

Je vais lui en écrire une autre avec A/R. Si je n'ai pas de réponse. Comment faire ?

S'il est d'accord, a-t-il le droit de me dire de le faire par mes propres moyens ? Ai-je le droit d'exiger de demander qu'il le fasse à sa charge ?

Les meubles sont usagers depuis mon arrivée. De plus, l'armoire est dangereuse, le pied est cassé.

D'avance, merci.

Shéraz

Par **Lag0**, le **13/01/2013** à **12:56**

Bonjour,

Vous avez accepté de louer avec ces meubles en place, l'état des lieux le prouve. Vous ne pouvez donc rien exiger du bailleur. Comme je vous le disais, ce ne pourrait qu'être un accord entre vous.

En revanche, pour le meuble qui semble dangereux, le bailleur doit faire le nécessaire pour faire cesser ce danger, mais pas nécessairement le retirer...

Par **Sheherazade_75**, le **13/01/2013** à **13:00**

Très bien !

Je vous remercie pour ces informations.

Je verrai ce que cela donne.

Bon dimanche

Shéraz